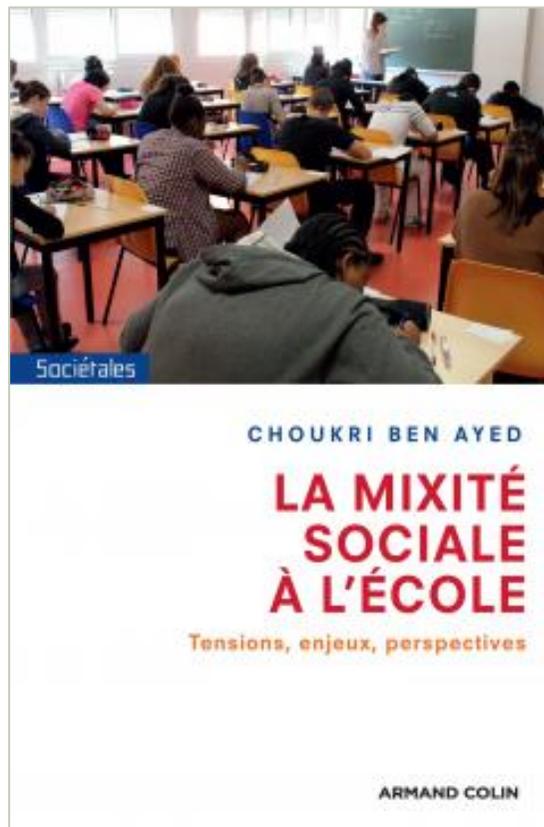


La mixité sociale à l'école : retour sur une construction d'objet



Choukri Ben Ayed

Professeur de sociologie (Université de Limoges/COMUE Léonard de Vinci)

Groupe de Recherches Sociologiques sur les Sociétés Contemporaines (GRESKO),
EA 3815

1. Le refroidissement de l'objet

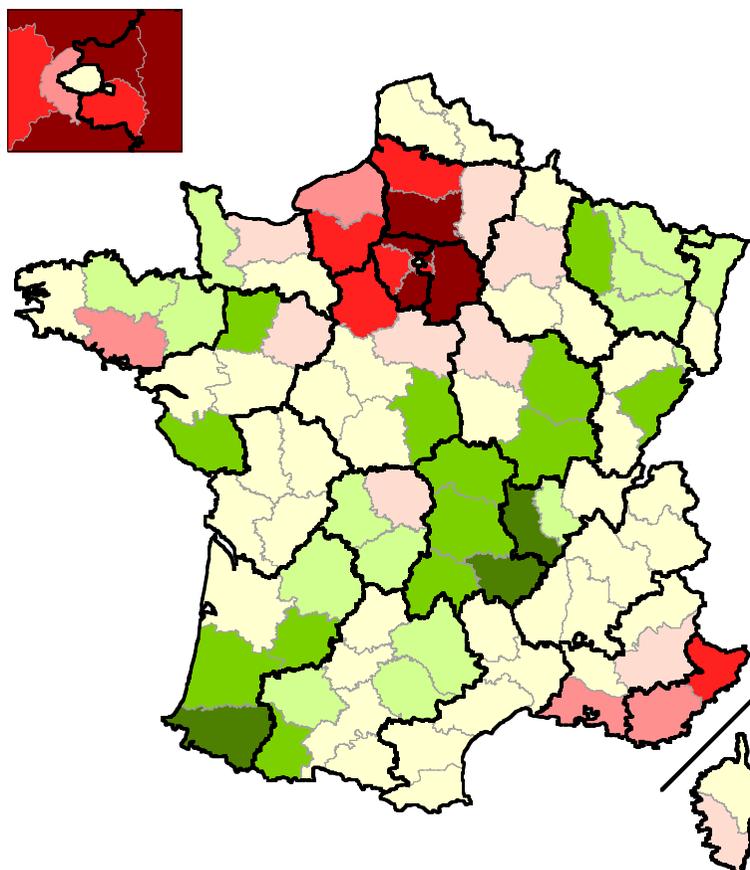
- La construction d'objet : contre l'opinion commune ; le sens commun
- Pour cela le travail de sociologue est celui d'une rupture (épistémologique)
- Il dispose pour ce faire d'outils de rupture
- Grande difficulté du sociologue : travailler sur des objets « chauds », notamment lorsqu'ils sont dans l'actualité
- L'une des « solutions » consiste à jouer sur le décalage temporel notamment et de s'affranchir des questions « dominantes » du moment
- Mon interrogation sur « la mixité sociale » : était bien plus ancienne que sa médiatisation notamment après les attentats de Charlie : qui a renvoyé la mixité à la question du respect des valeurs républicaines, respect de la minute de silence
- La rédaction de l'ouvrage avait débuté 3 ans avant ses événements et la problématisation de l'objet encore beaucoup plus tôt

L'origine du questionnaire

L'origine du questionnaire était en quelque sorte plus « prosaïque », plus empirique :

- Mes travaux de recherche initiaux (dès la thèse soutenue à la fin des années 1990) s'intéressaient à la problématique des inégalités scolaires en lien avec celle des contextes de scolarisation
- La notion de contexte inclut notamment celle du « choix » de l'école, des migrations d'élèves et corrélativement des ségrégations, clé de voute de la production et de la reproduction des inégalités scolaires
- Récemment nous avons ouvert plus largement la thématique à celle des disparités territoriales d'éducation et nos conclusions mettent en lien un ensemble de phénomènes :
 - La concentration des élèves en difficultés sur les apprentissages et plus largement sur les conditions de scolarisation et la relation pédagogique ; sur la souffrance des personnels, le sentiment de disqualification des élèves et de leurs familles
 - Nous avons insisté sur la variabilité de ces situations au plan local et sur leurs constructions institutionnelles
 - Phénomènes essentiels mais peu évoqués institutionnellement, phénomènes cachés

SUR ET SOUS REUSSITES DEPARTEMENTALES A L'EVALUATION 6ème
(plus ou moins value compte tenu de la structure sociale des élèves scolarisés
en 6ème en 2001-02)



plus ou moins value moyenne départementale

- + 3 et plus
- + 2 à + 2,9
- + 1 à + 1,9
- 1 à + 0,9
- 2 à - 1,1
- 3 à - 2,1
- 4 à - 3,1
- inférieur à - 4

Réalisation : MENESR-DEP-A2

L'origine du questionnaire

Pour toutes ces raisons la problématique des ségrégations scolaires m'est apparue centrale

- Notamment ces liens avec les logiques de concurrence et de hiérarchisation des espaces scolaires
- Sa contribution à la dégradation massive des conditions de scolarisation

Il m'apparaissait ainsi nécessaire d'apporter une contribution à la lutte contre les ségrégations scolaires : Pour cela il apparaît bien nécessaire de penser son contraire

- Or si la recherche s'intéresse bien à la ségrégation, y compris aux mécanismes producteurs, elle s'intéresse peu à la façon de penser la mixité sociale en termes positifs
- La mixité sociale à l'école n'est pas vraiment un objet scientifique : comment tenter de le déconstruire ?

2. La sociogenèse pour échapper au présentialisme

- La constitution d'une école élitiste sous la III^{ème} République : l'institutionnalisation d'une ségrégation académique et spatiale :
 - La ségrégation est un principe régulateur de la méritocratie républicaine : elle en est indissociable
 - La ségrégation n'est pas un dysfonctionnement de l'école contemporaine mais un produit de l'histoire :
-

-
- « C'est qu'il importe à une société comme la nôtre, à la France d'aujourd'hui, de mêler sur les bancs de l'école les enfants qui se trouveront, un peu plus tard, mêlés sous le drapeau de la patrie » (Jules Ferry, cité par Dubois 2007).

 - « Si Ferdinand Buisson paraît prêt, en son nom, dès la fin de la décennie 1880, à œuvrer pour la mixité sociale des premières classes, Gabriel Compayré refuse qu'il serve de caution à la moindre remise en cause de la spécificité de l'ordre secondaire classique ; quant à Henri Marion, il juge pourtant prudent de ne pas heurter les aspirations ségrégatives de la clientèle bourgeoise ; repoussant à plus tard toute tentative de réforme, il rejoint, de facto, le conservatisme social de Gabriel Compayré » (Dubois 2007).

DUBOIS P., (2007), « Figures de l'école juste et politique scolaire dans les années fondatrices de la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, n° 159, 2

-
- Les Républicains étaient en effet ouvertement opposés à « l'afflux de publics inappropriés » dans l'enseignement secondaire : « Même quand il se veut rassurant, le discours officiel laisse transparaître, en creux, l'inquiétude du désordre social que pourrait engendrer un usage pervers du savoir, conduisant des sujets à une revendication indue de modification de leur état » (Dubois 2007).
 - Logique **sécessionniste** de la classe bourgeoise (Pinçon et Pinçon-Charlot 2007-2013)
-

-
- Au fond la question de la mixité sociale renvoie à une problématique beaucoup plus large qui traverse l'histoire scolaire : la tension entre les tenants d'une école différenciée, cloisonnée et hiérarchisée et d'une école commune : le vrai objet serait de comprendre les résistances conservatrices contribuant à la perpétuation de cet ordre scolaire (y compris sous couvert de discours sur la mixité sociale)
 - Il y a contradiction à penser en même temps cloisonnement différenciation, hiérarchisation et mixité
-

3. La mixité sociale dans le débat contemporain : une notion controversée scientifiquement

- Dans l'espace scolaire cette notion a été occultée durant toute la période de construction des grandes lois sur l'école
- Le terme mixité apparaît surtout dans le champ des politiques urbaines au cours des années 1960-1970
- Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un terme scientifique ou sociologique mais il est imputable à l'influence des urbanistes (P. Chombart de Lauwe) : d'ailleurs la terminologie et la catégorie sont très floues : « brassage social », nécessaire acculturation des classes populaires dans les grands ensembles, perspective « civilisatrice »
- D'emblée la notion déclenche une très grande hostilité de la part des sociologues qui voient à travers la notion de mixité sociale une stratégie politique de diversion qui consiste à substituer à la question des rapports sociaux et de la conflictualité sociale une simple approche par l'urbain et le spatial
- Cf. Article célèbre de Jean Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (Chamboredon J.-C. et Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. XI.)
- Cet héritage situe d'emblée la mixité sociale dans le registre de la doxa, de la pensée d'Etat

-
- Les travaux contemporains explorent ainsi cette face sombre de la mixité sociale telle qu'elle est mise en œuvre dans les politiques urbaines
 - Normalisation/assimilation
 - Catégorisations socio-ethniques implicites (S. Tissot 2005, 2007)
 - « Discrimination informelle » (S. Tissot 2005, 2007)

Tissot S. (2005), « Une discrimination 'informelle' ? Usage de la notion de mixité sociale dans la gestion des attributions de logement social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, septembre

Tissot S., (2007), *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil

- Il faut ainsi Passer de la terminologie de la mixité sociale à ses usages
- Dans l'espace scolaire notamment il est important de caractériser le contexte dans lequel la notion de mixité sociale est apparue comme prégnante : assouplissement de la carte scolaire 2007, troubles publics de 2015, etc.

Comment et pourquoi dépasser ces contradictions ?

-
- Car lorsque les ségrégations scolaires atteignent un certain niveau de gravité, les conséquences sont importantes : racisme, refus de l'autre, processus discriminatoires,, inégalitaires, etc.

« Quand on a voulu mettre le gosse à l'école y'avait plus d'étrangers que de français ! Donc déjà c'est parti de là. Les cités à côté je vais dire franchement moi je dis que je suis raciste ! Je n'ai pas peur de le dire et mon fils est toujours contre moi d'ailleurs. Donc je me suis dit trente élèves par classe et 80 % d'immigrés ça me fait peur » (C. Ben Ayed, *Carte scolaire et marché scolaire*, Du temps, 2009)

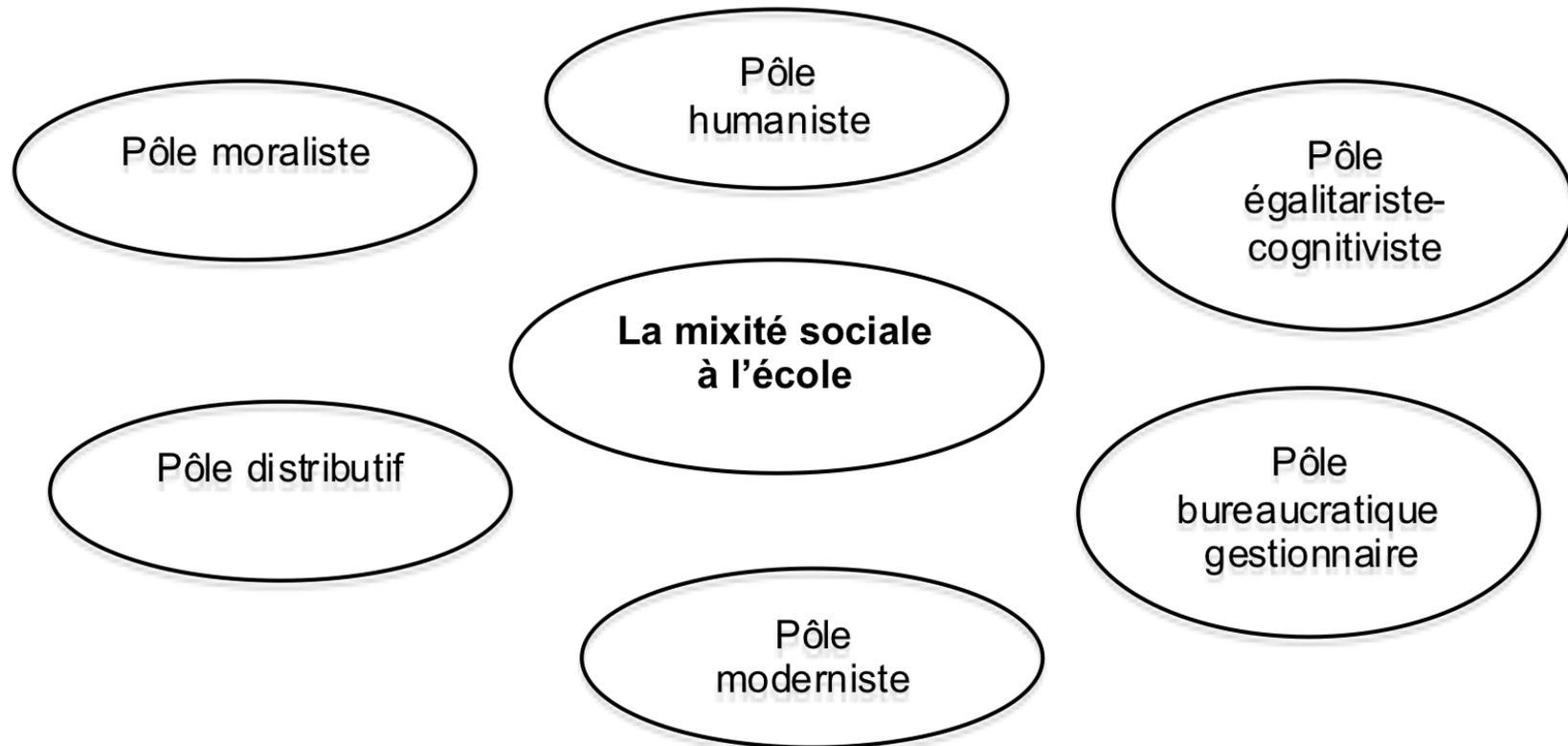
- L'accroissement des processus ségrégatifs est le révélateur d'un ensemble de laisser faire, voire de désintérêt, de mise à distance par l'institution du destin scolaire des élèves de milieux populaires, notamment dans les territoires relégués
 - Nécessité de construire la mixité sociale à l'école comme un objet de recherche en tant que catégorie d'action publique, cela implique certains questionnements :
 - **comprendre les fonctions sociales du credo de la mixité sociale**
 - **Comprendre ses usages**
 - **Ses déclinaisons institutionnelles**
-

4. Sens et significations associées à la mixité sociale à l'école

Acceptions de la notion de mixité sociale dans l'espace scolaire : tentative de classification

Acceptions	Enjeux	Conséquences
Un idéal de coexistence entre groupes sociaux	La construction de la cité	Le primat du collectif / L'école comme espace plus ouvert que la société L'école des égales dignités (symétrie entre les élèves)
Un enjeu de socialisation	L'étayage des individus et l'acceptation de l'autre	Primat de l'individu / Penser l'école en terme d'altérité et comme espace de « rencontre des peuples » (diversité culturelle)
Un principe de justice et d'équité scolaire	Le traitement « équitable » des élèves Ségrégations comme rupture d'égalité	Redéfinition des normes de l'égalité scolaire Problème de la mesure : comment objectiver la discrimination et ses effets ?
La qualité de l'éducation reçue	La perception subjective du processus éducatif	Notion floue de « climat scolaire » Risque de réduction de l'élève à la figure de l'utilisateur / Une approche non définie : la qualité de l'éducation ?
Une injonction institutionnelle	La construction d'une politique publique de régulation des flux scolaires	Mixité parfois érigée en finalité et non en moyen de l'action éducative
Un déterminant des parcours scolaires	Mixité sociale pour réduire les inégalités d'acquisitions scolaires	Liens entre ségrégation scolaires, dégradation des conditions de scolarisation et inégalités d'accès aux savoirs

Figure 1. Acceptions possibles de la mixité sociale à l'école



5. Réalisations et contradictions institutionnelles : quelles grilles d'analyse ?

Éléments de définition

- ▣ **Politique de mixité sociale et/ou de déségrégation** : « Types d'interventions publiques visant explicitement une modification de la composition des établissements (ou des classes) »
 - ▣ **Mixité sociale** : Politique d'affectation des élèves dans les établissements scolaires, politique de peuplement, inscrite dans le droit commun
 - ▣ **Déségrégation** : Vise à corriger des situations de ségrégations qui résultent de discriminations légales. La déségrégation peut s'émanciper du droit commun (traitement préférentiel de candidatures individuelles)
-

Essai de classification des interventions publiques

Type d'intervention	modalités	Principes organisationnels/problèmes
Politique de peuplement collective (indifférenciée)	<ul style="list-style-type: none"> • Planification scolaire • Sectorisation/zonage • A d é q u a t i o n e n t r e sectorisation et affectation • Droit commun 	<ul style="list-style-type: none"> • Vision documentée du territoire • Outils de prospective territoriale et démographique • Interdépendance entre espace urbain et scolaire • Enjeux d'implantation des établissements et des aires de recrutement
Hiérarchisation des candidatures individuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des offres scolaires sélectives • Dispositifs de « bonification », points, etc • Critères ? Résultats scolaires, boursiers, origine ethnique, sociale, géographique, etc. • Traitement différencié (politique d'exception, discrimination positive, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle vision d'ensemble (inégalités structurelles) ? • Aléas des candidatures individuelles, spontanées • Un accueil sous conditions ? Mécanismes d'auto et de sur-sélection (démarche + critères) • Rapport au droit (constitution) • Partition élus/refoulés • Effets subjectifs de la catégorisation
Tirage au sort	-	-

Dans les faits... en France

a. Une prise en compte très tardive et l'accumulation de mesures défavorables

- Différenciation, hiérarchisation, assouplissement, enseignement privé, etc.
- 1997 : 1^{ère} circulaire (non contraignante)
- 2007 : « assouplissement de la carte scolaire »
- 2013 : Loi de « refondation de l'école de la République » (code de l'éducation) mixité sociale « missions du service public d'éducation »
- 2015 : Circulaire du 7 janvier 2015 relative à « l'amélioration de la mixité sociale au sein des établissements publics du second degré » (aucun texte relatif au 1^{er} degré)
- Rentrée 2015 : publication « Fiche 20 » : la mixité sociale dans les établissements

b. Mixité sociale et rhabillage de la méritocratie scolaire

- Mixité, assouplissement, politique « d'ouverture », de « diversification », « publics cibles » méritants – idem aux autres politiques « d'ouverture » :
- « La lutte contre les inégalités est ainsi remplacée par la promotion individuelle, la visée fortement contestée d'une égalisation des résultats entre groupes sociaux s'effaçant au profit d'une conception renouvelée de l'égalité des chances caractérisée par un objectif compensatoire à l'égard d'un groupe réduit de bénéficiaires » (van Zanten A., (2010), « L'ouverture sociale des grandes écoles », *Sociétés contemporaines*, n°79)

c. Le renvoi à l'échelle locale et à la bonne volonté des acteurs locaux

- Un cadre institutionnel faible uniquement incitatif (bonne volonté collectivités locales)
 - Le flou des responsabilités des acteurs locaux
 - Une absence de cohérence et de continuité entre les cycles d'enseignement
 - Un cadre méthodologique encore à construire : objectivation des secteurs scolaires, indicateurs statistiques, instances locales, relations avec les parents (tous)
-

d. La fabrication de l'impuissance à agir

- La mixité « noyée » dans l'acte 2 de la décentralisation : 2004 ; transfert de la compétence aux conseils généraux
 - La dissociation sectorisation/affectation : un non-sens institutionnel
 - Le grand oublié du 1^{er} degré
 - L'absence de pilotage national et d'accompagnement
 - L'absence de moyens de dépasser les conflits institutionnels locaux
-